

Il faut un choc de compétitivité pour rebâtir notre industrie !

Il est bon d'affirmer haut et fort le besoin de croissance. Source de richesse et de progrès, elle est garante du maintien de nos emplois, de notre mode de vie, de notre place dans une Europe forte. Mais la croissance ne se décrète pas, elle se construit. Or, les politiques de relance proposées par les gouvernements successifs, trop conjoncturelles, n'ont pu endiguer ni la dégradation des exportations et du taux d'emploi ni la baisse de rentabilité des entreprises. Les maux de la France s'enracinent dans les faiblesses structurelles de notre compétitivité industrielle qu'il faut rebâtir.

Le chantier est vaste et le temps presse. Nous appelons le gouvernement à tout mettre en œuvre, et vite, pour créer le choc de compétitivité préalable à une croissance durable. Ce choc doit reposer sur des mesures à court terme, préparant le terrain à celles du moyen et long terme.

Avant tout, réduire la taxation du travail pour stimuler rapidement la compétitivité des industries, enfermées dans un cycle infernal préjudiciable à l'emploi. La hausse du coût du travail, de plus en plus taxé, ne permet plus aux entreprises de disposer de la marge financière essentielle à la montée en gamme de leurs produits ni de maintenir leurs parts de marché grâce à des prix compétitifs. En particulier, en France, la part prise sur les charges patronales pour financer la protection sociale est élevée, alors que le consommateur est relativement peu taxé. Un transfert massif des cotisations patronales vers une autre assiette fiscale permettrait à la France de converger avec l'Allemagne et de sortir de cette situation sans issue en initiant le choc de compétitivité attendu.

Par la suite, consolider les effets de cette réduction par des mesures portant leur fruit à moyen terme. A ce titre, l'objectif de réduction des dépenses publiques doit être poursuivi pour soutenir la restauration de la compétitivité. Autre enjeu, l'adéquation du marché du travail aux besoins de l'entreprise : est-il normal que chaque année, 160 000 jeunes sortent du secondaire sans qualification, alors que les industries manquent de main d'œuvre? Une réforme en profondeur de la politique de formation est impérative. Ainsi l'apprentissage en France devrait être revalorisé auprès des étudiants et impliquer davantage les entreprises. Doit-on se satisfaire de la rigidité du marché du travail, source de précarité? Introduire plus de flexibilité, au travers d'accords de performance redéfinissant l'équilibre salaire-emploi-temps de travail au sein de chaque entreprise, permettrait au contraire de sécuriser l'emploi.

Enfin, la constitution d'un cadre politique favorable doit soutenir la compétitivité sur le long terme. A cet égard, les politiques de l'énergie et de soutien à l'innovation et à l'enseignement supérieur sont clé. Il est essentiel d'en évaluer les effets avant de les modifier. Des initiatives telles que le crédit d'impôt recherche ou les investissements d'avenir, qui ont déjà fait preuve de leur efficacité, doivent être maintenues, à l'instar de la politique énergétique, basée sur l'exploitation d'atouts bas-carbone compétitifs (dont le nucléaire) et une efficacité énergétique accrue. Second pilier, la formation d'une « culture industrielle » qui fait cruellement défaut. La revalorisation auprès de la société des métiers de l'industrie, en particulier les métiers techniques, est vitale. Enfin, développer des filières intégrées, en favorisant la solidarité entre grands groupes et PME, est essentiel à la constitution d'un tissu industriel solide sur le territoire.

Puis, parce que le marché domestique de nos entreprises est avant tout le marché européen, parce que les voix de 27 Etats portent davantage que celle d'un seul, pourvu qu'elles ne soient pas dissonantes, il est essentiel de promouvoir une **stratégie industrielle commune**. Les initiatives de l'UE en faveur de l'innovation sont des signes positifs qui doivent être poursuivis. En revanche, malgré des avancées en matière de marchés publics, l'introduction du principe de réciprocité dans la politique commerciale, sociale et environnementale, pourtant gage de compétitivité à l'international, est loin d'être acquise. A la France de convaincre ses partenaires.

Une réforme en profondeur de notre modèle économique, mais aussi social, est impérative. Nous sommes prêts à nous y engager.

Il est temps d'agir. La croissance, c'est maintenant!

Membres du Conseil d'Administration du Cercle de l'Industrie :

Christel BORIES, Pierre-André de CHALENDAR, Pierre GADONNEIX, Jean-Yves NAOURI, Benoît POTIER, Denis RANQUE, Philippe VARIN